

RAPPORT D'ACTIVITE

Le GRALE a été renouvelé comme groupement d'intérêt scientifique pour la période 2007-2010.

Pour cette nouvelle période, le partenariat s'élargit à la Délégation interministérielle à la ville, mais le Président de l'Assemblée nationale estime ne pas être en mesure de renouveler l'engagement de son prédécesseur en raison de la réforme des modes de gestion de la réserve parlementaire. Cela n'exclut pas un soutien ponctuel à des initiatives du GRALE, et les discussions se poursuivent.

Sur la base de la nouvelle convention, le GRALE a défini trois programmes :

- l'Observatoire national de la décentralisation, le plus important, qui comporte un partenariat renforcé avec le ministère de l'Intérieur ;
- le programme « Offre de services publics des villes en Europe », en partenariat avec la Villa Vigoni (programme de coopération franco-italo-allemand) ;
- le troisième programme, porte sur les systèmes d'administration locale dans le monde : le GRALE a développé un réseau scientifique considérable sur le plan mondial avec la réalisation du *Rapport mondial sur la décentralisation et la démocratie locale* pour CGLU (Conférence des Gouvernements Locaux Unis), dont l'édition française est sous presse.

En outre, le GRALE poursuit ses activités scientifiques récurrentes : la publication de *l'Annuaire des collectivités locales*, le Prix de thèse des Collectivités territoriales, le soutien à des colloques des équipes du réseau. Le Rapport se terminera sur la valorisation des travaux du GRALE.

I. Observatoire national de la décentralisation

L'Observatoire national de la décentralisation est un programme scientifique du GRALE, lancé en 2003 et qui donne lieu à un partenariat renforcé avec le ministère de l'Intérieur.

Son objet a d'abord été de suivre sur le terrain la mise en œuvre de la réforme de 2003-2004. A cet effet, le GRALE a constitué des pôles régionaux regroupant les équipes et les chercheurs des centres universitaires et du CNRS pour mener une étude scientifique et indépendante de la mise en œuvre de la réforme. Cette activité a donné lieu à un grand nombre de publications, rappelées ci-dessous, surtout à la fin de la période, compte tenu du temps de réalisation des études.

Pour la période 2007-2010, l'Observatoire national de la décentralisation est organisé en réseaux thématiques qui travaillent dans une perspective élargie : il s'agit d'apprécier le fonctionnement du système français d'administration territoriale à partir d'approches sectorielles ou transversales, et de poursuivre une réflexion prospective fondée des analyses empiriques.

La perspective scientifique et l'indépendance des travaux de l'Observatoire national de la décentralisation le distinguent de l'Observatoire du Sénat.

A) Publications de l'Observatoire national de la décentralisation 2003-2006

Ces publications ont pris la forme d'ouvrages collectifs, dont certains sont parus à la Documentation Française dans la collection des Travaux du Centre d'Etude et de Prospective du ministère de l'Intérieur, ainsi que d'articles de revues. Plusieurs publications sont issues de colloques nationaux du GRALE. Les publications qui se rattachent à la nouvelle programmation seront citées dans le paragraphe suivant.

Ouvrages collectifs :

« Réforme de la décentralisation, réforme de l'Etat », colloque de janvier 2004, Assemblée Nationale, *Annuaire 2004 des Collectivités locales*, CNRS Editions, pp.5-252

« L'expérimentation. Expériences nationales et étrangères », colloque de juillet 2004 (Aix-en-Provence, sous la direction de Yves Luchaire, et rapport de G. Marcou pour le ministère de l'Intérieur), *Travaux du Centre d'Etudes et de Prospective du ministère de l'Intérieur*, Documentation Française, 2004.

« La démocratie locale (France, Angleterre, Allemagne) », sous la direction de Stéphane Guérard (université Lille 2), 2004.

« Les contrats des collectivités locales », sous la direction d'Yves Luchaire (IEP d'Aix-en-Provence), L'Harmattan, 2006.

« Regards croisés sur l'économie mixte », sous la direction de Stéphane Guérard (université Lille 2).

« Les relations entre collectivités territoriales », sous la direction de Sylvie Caudal et François Robbe (université Lyon 3), L'Harmattan, 2006.

« La décentralisation en mouvement », colloque de janvier 2006, Assemblée nationale, *Travaux du Centre d'Etudes et de Prospective du ministère de l'Intérieur*, Documentation Française, 2007.

« La décentralisation du revenu minimum d'insertion », sous la direction de Hervé Rihal et Martine Long (université d'Angers), *Travaux du Centre d'Etudes et de Prospective du ministère de l'Intérieur*, Documentation Française, 2007

« Les pôles de compétitivité dans le système français et européen Approches sur les partenariats institutionnels », sous la direction de Jean-Claude Némery (université de Reims), L'Harmattan, 2007.

« La décentralisation outre-mer : Antilles et Guyane », sous la direction de Justin Daniel (Faculté de Droit de la Martinique), L'Harmattan, 2007

« La démocratie participative », sous la direction de François Robbe (université Lyon 3), L'Harmattan, 2007

« Où vont les routes ? », sous la direction de Nathalie Merley (université de Saint-Etienne), L'Harmattan, 2007

« Les ports dans l'acte II de la décentralisation », sous la direction de Jean-Philippe Bras (université de Rouen), L'Harmattan, 2007

« Le transfert des personnels TOS de l'Education nationale », sous la direction de Roselyne Allemand (université de Metz) et Yves Gry (université Nancy 2), L'Harmattan, 2007.

« Le débat public : une expérience française de démocratie participative », sous la direction de Martine Revel, Cécile Blatrix, Loïc Blondiaux, Jean-Michel Fourniau, Bertrand Hérard Dubreuil et Rémi Lefebvre (université Lille2), Paris, La Découverte, coll. "Recherches", 2007

« Le contrôle de l'Etat sur les collectivités territoriales aujourd'hui », sous la direction de Pascal Combeau (université de Metz), L'Harmattan, 2008.

« Les transferts de compétences aux collectivités territoriales : aujourd'hui et demain », colloque national du GRALE, sous la direction de Marie-Luce Pavia, université Montpellier 1, L'Harmattan, 2008 (à paraître).

Publication dans des revues

Le GRALE a noué des rapports de coopération avec deux revues : *l'AJDA* et *Lamy Collectivités territoriales*. Divers articles issus des travaux de l'Observatoire national de la Décentralisation ont ainsi été publiés dans ces revues ; malheureusement les auteurs et les revues oublient parfois de mentionner le GRALE...

Voici la liste de ces publications.

« Sécurité, exclusion et collectivités territoriales », colloque du 6 avril 2006, *Lamy Collectivités Territoriales*, juin et juillet 2006.

N. Merley, « La mise en œuvre du transfert des routes nationales et des services des DDE », *AJDA* 2006, p.805.

G. Chavrier, « Intercommunalité et politique de la ville : un cadre juridique à parfaire », *AJDA* 2007, p.834 (université Lille 2)

B. Fischer, « La réforme du contrôle de légalité et l'acte II de la décentralisation », *AJDA* 2007, p.1793 (université de Grenoble « PMF »).

M. Le Roux, « Le transfert de propriété de monuments historiques aux collectivités territoriales », *AJDA* 2007, p.2117 (université de Nantes).

C. Mamontoff, « Le transfert de compétences en matière aéroportuaire. Le cas du Languedoc-Roussillon », *AJDA* 2007, p.2076 (université de Perpignan).

G. Marcou, « La décision du Conseil constitutionnel sur la privatisation de Gaz de France et le principe de libre administration des collectivités territoriales », *Revue Lamy Collectivités Territoriales*, mars 2007 (université Paris 1).

Veille juridique, *Revue Lamy Collectivités Territoriales*, divers auteurs.

B) Le programme de l'Observatoire national de la décentralisation 2007-2010 et sa mise en oeuvre

L'Observatoire repose toujours sur des pôles régionaux, mais le travail est organisé par réseaux thématiques. Les responsables des réseaux thématiques doivent associer à leurs travaux les institutions partenaires. L'expérience montre que cela n'est pas toujours facile.

La liste des réseaux thématiques est la suivante, avec un bref état de l'avancement de leurs travaux et de leurs projets.

1. Intercommunalité, réforme territoriale et évolution des relations entre les collectivités territoriales et l'Etat

Responsables : Nicolas Kada, professeur à l'université de Clermont-Ferrand, avec Jean-Luc Albert, professeur à l'université Lyon 3, Jacques Fialaire, professeur à l'université de Nantes.

La problématique du réseau thématique repose sur la liaison entre ces trois questions, d'ordinaire traitées séparément.

Deux sous-groupes ont avancé des projets spécifiques :

- sur le coût de l'intercommunalité : étude réalisée pour la DGCL, pré-rapport remis le 16 juillet 2007, publication en cours : Jean-Luc Albert (université Lyon 3) / Vincent de Briant (université Paris 12) / Jacques Fialaire (université de Nantes) (2008), *L'intercommunalité et son coût*, avant-propos de G. Marcou, L'Harmattan (sous presse).
- Sur l'incidence de la LOLF sur les collectivités locales : recherche animée par Catherine Steckel et M. Carassus (université de Pau), a donné lieu à une journée d'étude le 29 juin 2007.

Le réseau a tenu 4 séminaires depuis le début de 2007.

Colloques prévus :

- « L'intérêt local », université de Grenoble PMF, 9 et 10 juin 2008 ;
- « Les fonctions régaliennes, université d'Amiens, 20 juin 2008
- "LOLF et collectivités locales", université de Lyon 3, 11 et 12 septembre 2008, colloque national (SFFP, GRALE, IFSA)

En outre, ce réseau sera le point d'appui du Colloque national prévu avec le ministère de l'Intérieur au début du mois d'octobre 2008 : « Réforme territoriale et réforme de l'Etat », dont le programme et les modalités seront fixés après les élections municipales. Il est souhaité que ce colloque ait lieu à l'Assemblée Nationale, comme les colloques de 2004 et de 2006.

A titre de contribution, l'article de Gérard Marcou pour la *RFDA* : « Le bilan en demi-teinte de l'acte II : décentraliser plus ou décentraliser mieux ? (à paraître) et celui de Roselyne Allemand «le contrôle administratif des actes locaux dans six Etats de l'Union Européenne » (à paraître).

2. Déploiement et financement des politiques locales de sécurité

Responsable : Géraldine Chavier, professeur à l'université Lille 2, co-directeur du GRALE

Le réseau thématique a tenu deux séminaires et prévoit un colloque d'étape en janvier 2009.

Ce dernier portera sur la nouvelle gouvernance des politiques locales de sécurité (les dispositifs rénovés, le choix du territoire pertinent et notamment l'articulation CLSPD communaux et intercommunaux, la désignation d'un coordonnateur, l'évaluation des politiques locales de sécurité) et sur le coût de la politique de sécurité. Il est envisagé d'étudier comment se structure le marché privé de la sécurité, et d'effectuer des comparaisons coûts/efficacité du recours aux cabinets privés pour l'établissement des diagnostics locaux de sécurité et pour la définition de la politique locale de sécurité, et de la constitution d'observatoires locaux de la délinquance par les collectivités qui gèrent cette politique sans recours extérieur. De même, le rôle des assurances dans la prise en charge des coûts de la délinquance pour les collectivités et le recours aux transactions par les maires dont les communes ont subi des préjudices seront étudiés. Ce colloque sera publié dans un ouvrage qui contiendra également des monographies locales portant sur plusieurs des questions étudiées.

Il est envisagé de poursuivre l'étude sur la sécurité locale en 2009 par un nouveau travail de terrain portant sur la mise en œuvre des nouvelles missions sociales de prévention de la délinquance par les communes et les départements (mise en place et fonctionnement des

nouveaux conseils des droits et des devoirs des familles, signature des contrats de responsabilité parentale, etc).

3. Politiques sociales locales, notamment personnes âgées et personnes handicapées

Responsables : Hervé Rihal et Martine Long, professeur et maître de conférences à l'université d'Angers

Le réseau thématique a tenu deux réunions, et s'appuie sur un contrat avec le département de la Gironde.

La question de la garantie de l'égal aux services publics a été abordée dans un colloque qui s'est tenu à l'université de Metz les 8 et 9 octobre 2007, sous la direction de Roselyne Allemand et Laurence Solis-Potvin, L'Harmattan, 2008 (à paraître).

4. Développement économique, innovation et développement durable

Responsables : Nathalie Merley, maître de conférences à l'université de Saint-Etienne, Jean-Luc Pissaloux, professeur à l'université de Bourgogne, Jacques Spindler, professeur à l'université de Nice

Ce réseau thématique a tenu 3 séminaires et se concentre sur trois thématiques principales : les pôles de compétitivité, les infrastructures et les transports.

Un colloque de définition a eu lieu à l'université de Nice-Sophia-Antipolis le 18 janvier 2008 sur les pôles de compétitivité.

Un groupe de travail sur les aéroports est constitué. Il doit reprendre le projet, inabouti en 2006, sur la décentralisation aéroportuaire. Il s'agit d'analyser la situation dans chaque région, et de s'interroger à la fois sur les perspectives économiques de ces aéroports et sur l'évolution des modes de gestion des aéroports. Un colloque est prévu à Saint-Etienne à l'automne 2008.

Un projet plus global porte sur « Les transformations de la gouvernance des infrastructures de transport ». Ce projet concerne l'ensemble des infrastructures de transport interurbaines que sont les routes, le rail, les aéroports, les ports et voies fluviales et a déjà fait l'objet de plusieurs enquêtes de terrain auprès des administrations locales et déconcentrées

5. L'ouverture à la concurrence et les services publics locaux de nature industrielle et commerciale

Responsables : Yves Luchaire, professeur à l'IEP d'Aix-en-Provence

Le lancement de ce réseau a rencontré des difficultés. Le Conseil scientifique souhaite le relancer de manière plus centralisée, et en propose la problématique suivante.

Les collectivités territoriales sont désormais soumises à un encadrement juridique imposant à leurs initiatives de respecter le droit de la concurrence. Cela concerne, non seulement la réglementation des marchés publics et des délégations de service public, mais aussi leurs initiatives en matière de création de services publics dès lors qu'elles ont un impact sur le

marché. Le repli du service public national du fait des politiques de libéralisation semble favoriser l'apparition de services publics locaux – aux frais éventuellement des budgets locaux.

D'un autre côté, le droit communautaire et la jurisprudence française admettent aujourd'hui, au nom de la neutralité du droit de la concurrence à l'égard des formes de propriété, qu'un organisme public puisse s'engager dans des initiatives concurrentielles dès lors qu'il n'utilise pas des ressources affectées à ses missions de service public et que ses offres intègrent effectivement tous les coûts. Paradoxalement, il n'est pas sûr que ces positions soient favorables au secteur privé et au respect des règles de concurrence. Le soupçon existe en effet que la capacité de contrôle du juge administratif soit à trop grosses mailles pour saisir les petits avantages concurrentiels par lesquels les organismes publics pourraient ainsi s'imposer dans les procédures d'appel d'offres.

En outre, et inversement, il est fréquent que des opérateurs privés proposent aux collectivités publiques des prestations constituées à partir de données publiques, et le prix n'est pas toujours justifié par la valeur ajoutée de l'opérateur. De plus, il existe une incertitude sur le statut de ces données : s'agit-il vraiment de données publiques, par exemple s'agissant de celles que la loi fait obligation à la police et à la gendarmerie de fournir aux conseils municipaux pour leurs délibérations en matière de prévention de la délinquance.

Ce réseau thématique devrait alors aborder ces différentes questions à partir, non seulement de la jurisprudence récente, et en particulier de la jurisprudence des tribunaux administratifs, mais également à partir d'études de cas auprès de collectivités territoriales, d'organismes publics ayant développé une activité concurrentielles, et d'organismes privés prestataires de services.

Pour la relance de cette thématique la direction du GRALE constituera un groupe de travail composé d'enseignants-chercheurs et de praticiens (fonctionnaires territoriaux, avocats...), éventuellement en relation avec d'autres structures de recherche.

En outre, le CESP (IEP d'Aix-en-Provence), a développé ses recherches sur l'eau. Il participe à ce titre au programme « Politiques d'offre de services publics des villes » (programme avec la Villa Vigoni). Son projet concerne les espaces du nord et du sud de la Méditerranée (C.E.S.P.U. - I.E.P. d'Aix, L.A.S.C.A.D. - Faculté de Droit et des Sciences politiques de Tunis et le G.R.E.T - Faculté de Droit de l'Université Mohammed V de Rabat). Le projet est en cours d'extension vers l'Algérie, l'Italie et l'Espagne.

Il s'agit d'établir un état des lieux des différentes politiques de l'eau, d'analyser les structures de gestion nationales et locales, de rechercher les mesures de solidarité dans la répartition des ressources en eau, les différentes formes et limites de l'accessibilité à l'eau, les conditions de sa distribution ainsi que les différentes politiques tarifaires. Chemin faisant, la recherche pourra s'élargir, le cas échéant, à d'autres aspects mis en évidence dans le cours de l'étude.

Les équipes de recherche ont veillé au caractère pluridisciplinaire de cette étude qui réunit des enseignants-chercheurs juristes, économistes, politologues et de science administrative.

6. Les politiques patrimoniales

Responsables : François Rangeon, professeur à l'université d'Amiens, Raphaël Romi, professeur à l'université de Nantes

Ce réseau thématique a tenu 3 réunions. Le but de ce groupe de recherches est d'étudier les compétences, les initiatives des élus locaux en matière de valorisation du patrimoine naturel et culturel.

4 axes de recherche ont été retenus:

- Axe 1 : Les Agendas 21 des collectivités locales ;
- Axe 2 : Les initiatives locales en matière de transfert de patrimoine ;
- Axe 3 : Les transformations récentes de la notion de patrimoine ;
- Axe 4 : Politiques patrimoniales, gouvernance urbaine et régionale (le rôle des élus).

II. Le programme « Offre de services publics des villes en Europe »

Ce programme est animé par le professeur Hellmut Wollmann, de l'université Humboldt de Berlin.

Le séminaire des 11 et 12 mai 2007, le troisième et l'avant-dernier, a permis de discuter 23 contributions portant sur cinq pays (Allemagne, France, Italie, Suède, Royaume-Uni), les questions transversales et de méthode (les modes de gestion, les influences réciproques entre réformes de structure et réforme des politiques) et cinq secteurs : l'énergie, l'eau, les déchets, les communications électroniques, les personnes âgées, handicapées ou vulnérables, la santé.

Le prochain séminaire aura lieu les 26 et 27 mai. Il a pour objet de discuter les chapitres de l'ouvrage final, qui devront en principe être présentés chacun par deux auteurs de pays différents. La publication de l'ouvrage est prévue pour la fin de 2008.

Bien que le programme de la Villa Vigoni soit conçu pour que les chercheurs échangent dans les trois langues du programme, et bien que le directeur du GRALE ait veillé à ce que les participants aient tous une connaissance au moins passive du français, le fait est que les discussions ont eu lieu essentiellement en anglais et que la plupart des contributions sont écrites en anglais. Compte tenu des coûts de traduction, cela nous impose de prévoir une publication en langue anglaise.

III. La dimension internationale des travaux du GRALE en 2007 et en 2008

Il convient de rappeler que depuis 2000, chaque édition de l'Annuaire comporte une partie internationale réunissant des articles sur un choix de pays, en fonction du thème de la partie Etudes (par exemple en 2007 : les collectivités territoriales et l'énergie).

Le programme précité sur l'offre de services publics des villes en Europe témoigne aussi de l'ouverture internationale du GRALE.

La notoriété acquise par l'Observatoire national de la décentralisation et l'expérience du GRALE en matière de comparaisons internationales ont conduit CGLU à charger le GRALE de la maîtrise d'œuvre du *Premier Rapport mondial sur la décentralisation et la démocratie locale*. Ce rapport est terminé, non sans difficultés, et l'édition française est en cours de

publication. Il s'agit d'un volume de plus de 300 pages en format A4. Suivent une édition espagnole et une édition anglaise. L'élaboration des fiches pays (au maximum 25.000 signes par pays) se poursuit, en vue de leur publication en trois langues sur le site Internet de CGLU.

Sur le plan scientifique, il s'agit d'un travail sans précédent et qui a permis au GRALE de constituer un réseau scientifique sans équivalent par son étendue et par sa qualité. Le GRALE se doit de donner des prolongements à ce travail, malgré l'échec du projet qui avait été soumis à l'ANR en 2006.

Cette opération a été conçue par CGLU pour avoir une pérennité sous la forme d'un Observatoire mondial de la décentralisation, et en vue de l'actualisation du Rapport mondial. Mais cela nécessiterait que l'indépendance scientifique des auteurs soit effectivement admise et que la signature du GRALE apparaisse en premier rang, avec celle de CGLU. Pour le moment aucune de ces deux conditions n'est remplie.

Le GRALE a été invité par l'ambassade du Japon à Paris à participer aux **Rencontres de Nancy entre élus locaux français et japonais, qui se tiendront en octobre 2008**, à l'occasion de la célébration du 150^{ème} anniversaire du traité de commerce entre la France et le Japon (il conviendra de ne pas oublier qu'il s'agissait de l'un des traités inégaux imposés au Japon par les puissances occidentales, lesquels ont provoqué une réaction nationaliste qui a provoqué la chute du shogunat...). Le GRALE devrait contribuer, conjointement avec des universitaires japonais, à un apport de connaissances et de clés de compréhension, indispensable à la coopération entre collectivités locales. Toutefois, la part du GRALE et en général des universitaires, n'est pas encore fixée, et il existe des points de vue différents sur l'importance qu'elle doit prendre.

Le GRALE a été saisi par les organisateurs du programme « Développement démocratique et réformes politiques : nouveaux horizons constitutionnels de l'arc méditerranéen », pour couvrir le volet « ***Processus de décentralisation territoriale dans les systèmes politiques de la Méditerranée occidentale*** ». Ce programme est porté par les institutions suivantes : Fondation des Trois Cultures (Espagne), université de Bologne, université de Jaén, université de Rabat, Institut de Droit public (Barcelone), université de Calabre, université internationale d'Andalousie, Institut européen pour la Méditerranée. Le GRALE pourrait se joindre à ses institutions. Le programme s'adresse essentiellement à l'Algérie, au Maroc et à la Tunisie. Il est paradoxal qu'il ne compte pas, jusqu'ici, d'institutions françaises. Le Conseil scientifique du GRALE a exprimé le 30 janvier un avis favorable à la participation du GRALE à cette opération. Cela implique la participation de professeurs du GRALE à une école d'été qui se tiendra à Tanger en juin et à un colloque prévu à Séville en novembre 2008. Il conviendra de rechercher si la participation du GRALE ne peut pas trouver un soutien dans le programme Euroméditerranée que soutiendra la présidence française de l'Union européenne.

Enfin, le ministère de l'Intérieur souhaite que le GRALE assume une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage de l'organisation de la manifestation prévu dans le cadre de la ***présidence française de l'Union européenne, en décembre 2008***. Cette manifestation s'intitulerait (titre provisoire) : « ***Echange d'expériences européennes sur l'organisation stratégique du territoire*** ». Le Conseil scientifique du GRALE a émis un avis très favorable à cette proposition lors de sa réunion du 30 janvier. Un groupe de suivi serait constitué par le Conseil scientifique du GRALE pour contribuer à la définition du contenu scientifique de cette manifestation et pour sélectionner les participants universitaires, français et étrangers, qui

seraient invités à y présenter des communications. Le financement est assuré par le ministère de l'Intérieur.

IV. Rappel sur les activités récurrentes du GRALE

On distinguera *l'Annuaire des Collectivités locales* et le Prix de thèse.

A) L'Annuaire des Collectivités locales

L'Annuaire des Collectivités locales est publié par CNRS Editions depuis 2000.

Toutefois, au printemps 2007, le directeur de CNRS Editions a fait savoir qu'il ne souhaitait plus publier *l'Annuaire*, dont la diffusion serait trop faible et le champ scientifique trop marginal par rapport aux publications de CNRS Editions.

Le GRALE, qui n'a pas de contrat avec CNRS Editions, n'a jamais pu obtenir d'informations précises sur la diffusion de *l'Annuaire*. Il a constaté que *l'Annuaire* n'est pas signalé dans l'Office des libraires. Le GRALE a élaboré des listes de cibles potentielles et associe *l'Annuaire* à toutes ses manifestations scientifiques.

Depuis la rentrée le directeur de CNRS Editions semble au contraire vouloir conserver *l'Annuaire*, avec des modifications qui n'ont cependant pas été précisées.

Toutefois, il convient de souligner que *l'Annuaire des Collectivités locales* a été sélectionné pour être numérisé dans le programme PERSEE et publié en ligne jusqu'à la troisième année avant l'année en cours. L'accès en ligne devrait mieux faire connaître *l'Annuaire* et lui attirer des lecteurs. La publication en ligne devrait intervenir en 2009.

En outre, le GRALE a cherché des alternatives pour faire face à la défection éventuelle de CNRS Editions. Les contacts pris avec les Editions Lamy conduisent à envisager plusieurs modes de coopération sans aller jusqu'à une reprise de l'édition mais qui sont de nature à améliorer la diffusion des *l'Annuaire* dans le monde des praticiens : publication d'un article de présentation chaque année dans *Lamy Collectivités territoriales*, offre d'un tarif réduit pour l'achat de *l'Annuaire* pour tout abonnement à *Lamy Collectivités territoriales*, par exemple. Les discussions se poursuivent.

Les thèmes de la partie Etudes de *l'Annuaire* sont de plus en plus liés aux travaux de l'Observatoire national de la décentralisation, et le Conseil scientifique s'efforce de publier aussi des articles de professionnels, dès lors qu'ils répondent aux critères de qualité auxquels *l'Annuaire* doit se tenir.

Rappelons les thèmes des dernières éditions de *l'Annuaire* :

2000 : La réforme de l'intercommunalité

2001 : La démocratie locale

2002 : L'organisation territoriale de la France demain

2003 : Les services publics locaux

2004 : Réforme de la décentralisation, réforme de l'Etat (colloque de janvier 2004)

2005 : Le financement des politiques locales

2006 : La gouvernance territoriale

2007 : Les collectivités territoriales et l'énergie

2008 : *La modernisation de la gestion des collectivités territoriales*

B) *Le Prix de thèse des Collectivités territoriales*

Le prix continue de récompenser d'excellents travaux des différentes disciplines des sciences humaines et sociales. On peut constater en consultant la liste des lauréats sur le site du GRALE que beaucoup d'entre eux poursuivent de belles carrières, universitaires ou autres.

En 2007, ont été primées une thèse de sciences économiques et deux thèses de science politique :

Premier Prix, Prix Georges Dupuis : Mme Marie-Laure Breuillé, « " *Le partage de la rigueur budgétaire : interactions stratégiques entre niveaux de gouvernement*", Université Paris 10, Directeur de recherche : M. Guy Gilbert ;

Deuxième Prix : M. Nicolas Bué, « *Rassembler pour régner. Négociation des alliances et maintien d'une prééminence partisane : l'union de la gauche à Calais (1971-2005)* », université Lille 2, Directeur de recherche : M. Michel Hastings ;

Prix spécial du jury : Mme Sarah Russeil, « *L'espace transnational, ressource ou contrainte pour l'action internationale des villes à la fin du XXème siècle* », IEP de Lyon, Directeur de recherche : M. Gilles Pollet.

V. **Activités de valorisation**

Depuis 2003, le GRALE organise conjointement avec l'Association des Juristes Territoriaux et l'Association française pour le Droit des Collectivités locales un Forum juridique qui réunit environ 200 professionnels, principalement des fonctionnaires territoriaux, et associe aux panels des avocats.

Cette manifestation a pour objet de faire le point de l'année écoulée sur le droit applicable aux collectivités territoriales et à leurs activités. Elle permet de faire connaître les travaux du GRALE.

Le GRALE a participé à plusieurs reprises aux Entretiens Territoriaux de Strasbourg, organisés en décembre de chaque année par le CNFPT, et qui réunissent sur une semaine plusieurs milliers de professionnels. Cette année le GRALE n'a pas organisé d'atelier mais il a été représenté par le président de son Conseil scientifique, le professeur Némery.

Il est envisagé de prendre appui sur le *Rapport mondial* pour organiser des rencontres périodiques, courtes (deux heures) sur la décentralisation dans le monde, et en particulier en Europe, avec un ou deux conférenciers et un débat. Mais le *modus operandi* pour assurer une assistance raisonnable à de telles rencontres n'est pas encore trouvé.

Pour toucher le monde des praticiens et des politiques, peut-être faut-il organiser des petits déjeuners sur un thème d'actualité, quatre ou cinq fois par an, en associant une personnalité politique et un intervenant universitaire.